RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

1re CIRCONSCRIPTION DE LA DROME

ENTENTE RÉPUBLICAINE

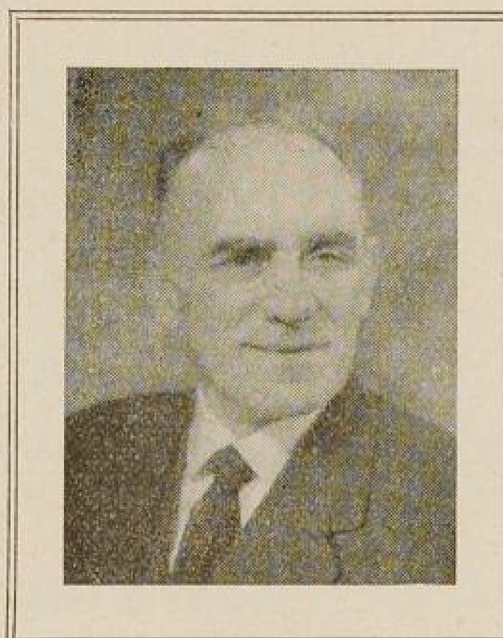
ELECTRICES, ELECTEURS,

DEMAIN, VOUS SEREZ APPELÉS A ELIRE VOTRE DÉPUTÉ. DE VOTRE CHOIX DÉPENDENT LE RENOUVEAU DE LA DÉMOCRATIE ET LA SURVIE DE LA RÉPUBLIQUE

JEAN PERDRIX

DROMOIS, NÉ A VALENCE,

maire de sa ville depuis 5 ans, il pourrait se dispenser de se présenter à vous. Il a en effet toujours vécu dans votre chef-lieu, où il dirige l'entreprise de menuiserie familiale. Après une conduite courageuse pendant la guerre, comme résistant, il fut désigné en 1945 au poste de conseiller municipal pour assurer le redressement de la ville après une période douloureuse. Elu en 1947, il n'a cessé de faire partie du Conseil municipal.



Jean PERDRIX

Conseiller général de la Drôme en 1945, il est devenu l'élu d'une fraction importante de la circonscription. Ses grandes qualités, sa compétence, son dévouement l'ont imposé comme Maire de la ville en 1957. Grâce à **une liste d'union** de tous les républicains, au Conseil municipal il a accompli d'importantes réalisations.

Du fait de sa présence au Conseil Général, aucun problème drômois ne lui est étranger. Son sens des responsabilités l'a amené à partager vos préoccupations dans toute l'étendue de la circonscription.

Son activité inlassable l'a fait nommer Officier du Mérite Social, et ce n'est que par modestie qu'il refuse obstinément la Légion d'honneur qui lui a été proposée plusieurs fois.

SON SUPPLÉANT

Jean-Yves SAYN

DROMOIS, NÉ A VALENCE,

a fait ses études primaires et secondaires dans les établissements valentinois.

Entré à l'Ecole Centrale de Paris en 1952, il était promis, jeune ingénieur, à un brillant avenir dans la recherche scientifique lorsqu'un accident de laboratoire le priva de la vue.

Courageusement, à 25 ans, il recommença ses études.



Jean-Yves SAYN

Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises en 1958, il est élu conseiller municipal en 1959. Successivement, il devient avocat, puis diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques ; il termine actuellement une thèse de docteur en droit.

Ses compétences techniques, juridiques et administratives sont particulièrement précieuses dans le contrôle, la gestion et la mise en œuvre de l'administration d'une ville en voie de développement.

Electrices, Electeurs,

Il n'est aucun de vous qui ne mesure la gravité exceptionnelle de ces élections pour la France.

Nous sollicitons vos suffrages en toute confiance, conscients de nos responsabilités.

La France d'aujourd'hui est en pleine transformation. Le renouveau démographique joint aux exigences du progrès technique font éclater les structures anciennes. Cette double évolution sociale et technique nécessite des équipes nouvelles pour en assurer le contrôle.

Les luttes politiques auxquelles nous avons assisté au cours des dernières semaines, sont la conséquence de cette métamorphose.

Le programme qui vous est présenté a pour base :

RENOUVEAU, EFFICACITE, ce qui nécessite une équipe homogène et cohérente, associant expérience et jeunesse qui seule sera à même de le réaliser.

Sur le plan National

Défense des institutions démocratiques et républicaines. Décentralisations industrielles. Expansion économique et progrès social. Réorganisation de l'Agriculture : Création de marchés dans le cadre du Marché Commun. Obtenir que prix agricoles et lois sociales soient à parité avec l'Industrie.

Construction d'une Europe unie, qui sera alors un facteur d'équilibre et de paix dans le monde.

Sur le plan de la Circonscription

GARANTIR LES LIBERTES LOCALES. Réformer les finances locales afin de mieux répartir les ressources entre les communes.

ACCROITRE LES CREDITS D'INVESTISSEMENTS aux constructions scolaires, aux travaux d'assainissement et d'adduction d'eaux, à l'habitat rural, aux logements, à la défense contre les eaux.

CREDITS DU FONDS SPECIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER rendus à sa destination première pour un meilleur entretien de nos voies nationales, départementales, communales et rurales.

S'opposer énergiquement au projet de **SUPPRESSION DES PETITES COMMUNES.**

AIDE EFFICACE A L'AGRICULTURE, garantir l'écoulement des produits agricoles, encourager l'élevage de notre cheptel ovin et réorganisation rationnelle de la culture des lavandes.

DEVELOPPER LE TOURISME en faisant mieux connaître notre belle région.

C'est à cette tâche que nous travaillerons si, demain, vous nous accordez votre confiance.

Nous saurons tenir nos promesses. Notre passé est gage de notre avenir.

VIVE LA DROME,
VIVE LA FRANCE,
VIVE LA REPUBLIQUE.

VU LES CANDIDATS :

Jean PERDRIX

MAIRE DE VALENCE
CONSEILLER GENERAL.

SUPPLÉANT :

Jean-Yves SAYN

Conseiller municipal
Avocat St à la Cour d'Appel de Paris
Ingénieur des Arts et Manufactures.



PASSAS & DELOCHE - VALENCE